

531

J. J. 267-31

— 5 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet  
de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant  
approbation de l'Acte général de la Confé-  
rence internationale d'Algésiras. (N° 427,  
année 1906.)

(Nommée le 14 décembre 1906.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : BERTHELOT. *Président*  
2<sup>o</sup> — Albert DECRAIS. *Rapporteur*  
3<sup>o</sup> — D'AUNAY.  
4<sup>o</sup> — Jules GODIN.  
5<sup>o</sup> — Amiral DE CUVERVILLE.  
6<sup>o</sup> — Charles DUPUY. *Secrétaire*  
7<sup>o</sup> — César DUVAL.  
8<sup>o</sup> — GOMOT.  
9<sup>o</sup> — Gustave RIVET.



1

Commission relative  
à l'acte de union de la Confédération  
et d'Algérie.

Séance du mardi 18 décembre 1906

ont été nommés :

Président : M. Berthelot  
Secrétaire : M. Charles Berthelot (Dupuy)  
Rapporteur : M. A. Decrais

M. le Comte de Cassinville (St Pierre) estime que  
la Commission doit être constituée de la manière suivante.  
Il regrette que la justice ait été un peu tardive, mais  
il croit que la commission proposée par le Sénat  
est bonne. Mais il faut faire le gouvernement pour  
un acte de union ; il croit que la commission  
proposée par le Sénat est bonne et qu'elle est  
la plus sage.

M. Guérin est de même avis ; mais il pense  
que la prudence dans l'action et conseil de  
éviter les embarras avec la plus grande  
résolution.

M. J. Rivet rappelle que M. Poincaré, ministre  
des Affaires étrangères, a écrit à la Chambre de députés  
et de sénateurs pour leur dire que les  
deux pays sont égaux et ne sont pas  
obligés les uns envers les autres.

M. Decrais confirme ce point de vue et rappelle  
que les ministres des deux pays (et les  
deux Chambres) ont une garantie  
certaine et égale.

M. le Président demande que le rapport soit déposé le  
plus tôt possible. Il est décidé que M. Decrais  
aura son rapport jeudi à la Commission, et qu'il sera  
publié.

Le Président  
M. Berthelot

Le secrétaire  
Charles Dupuy

Séance du jeudi 20 x 1906

M. Decaris donne lecture de son rapport.  
 Le rapport est mis à la disposition de la Commission.  
 La Commission approuve le rapport et outonne  
 M. Decaris a eu ~~le~~ l'ordre d'apporter  
 le rapport au Bureau du Sénat.

L. Berthier

M. D.

L. Berthier

Ch. D.